

COMPTE-RENDU – Réunion du Comité Syndical en date du 22/02/2024**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL****Date de la convocation : 12/02/2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le 22 février à 09H30, les membres du Comité Syndical, légalement convoqués, se sont réunis à la maison des associations de Calleville sous la présidence de M. MEDAERTS Dominique.

Le tableau suivant récapitule les personnes présentes et les votants :

	Collectivité Adhérente	Délégué Titulaire	Présent	Délégué suppléant	Présent	Membres présents	Nom Votant par procuration	Nbre de Votants	Pouvoir
1	Amfreville-Saint-Amand	ARTAUD Fabien	1	HUBAILLE Jean-Louis		1		1	0
2	Bacquepuis	DEMAEGDT Thierry	1	PORET Cédric		1		1	0
3	Barneville sur seine	CHERVILLE Mery	1	MAQUAIRE Olivier		1		1	0
4	Bernienville	MALZY Philippe		LEBRETON Cyrille		0	MEDAERTS	1	1
5	Boissey le Châtel	LAMOTTE Pascal	1	DALLE Johan		1		1	0
6	Bonneville Aptot - Ccpavr	LEGRAND Vincent		BASSET Francis		0		0	0
7	Bosgouet	BERTIN Franck		VAN DAMME Françoise		0		0	0
8	Bosrobert	GARNIER Auguste	1	DEPRE Chantal		1		1	0
9	Bosroumois	VANHEULE Philippe		BOONE Thomas		0		0	0
10	Bouquetot	GRAINVILLE Joël		TABOUELLE Christophe		0		0	0
11	Bourg Achard	TEMPERTON Joël	1	HERSANT Stéphane		1		1	0
12	Brestot - Ccpavr	MIMIEUX Frédéric		BESSARD Jonathan		0		0	0
13	Calleville	DUVAL Christian	1	SCRIBOT Frédéric	1	1		1	0
14	Canappeville	GOBEAUT René	1	BREANT Gilles		1		1	0
15	Caumont	DUFROY Maria	1	LEROY Xavier		1		1	0
16	Ceszeville	FOSSARD Nicolas		DEBUS Alain		0		0	0
17	Combon	LECAVELIER-DÉSÉTANGS Rémy		DELANNOY Patrice		0		0	0
18	Crestot	PERNELLE Benoît		DESSAUX Alain		0		0	0
19	Criquebeuf la Campagne	DAUTRESME Thierry	1	MARIE Michèle		1		1	0
20	Crosville la Vieille	BOIDIN Jean-Marie	1	CARPENTIER Pascal		1		1	0
21	Daubeuf la Campagne	BUSSIERE Laurance	1	BUISSON Sébastien		1		1	0
22	Ecaquelon - Ccpavr	HOMO Daniel		LEBOUCHER Alain	1	1		1	0
23	Ecardenville la Campagne	LECOQ Didier	1	SALIOU Dominique		1		1	0
24	Ecauville	PLESSIS Elisabeth	1	POUESSEL Michaël		1		1	0
25	Ecquetot	CHEVALLIER Patrice	1	LONCKE Didier		1		1	0
26	Epegard	DEMARE Pascal	1	GEZOLME Patrick		1		1	0
27	Epreville Pres Le Neubourg	ELIOT Patrick	1	BRIOSNE Maurice	1	1		1	0
28	Eturqueraye	GENCE Claude	1	LECOMPTE Didier		1		1	0
29	Flancourt-Crescy-en-Roumois	PECOT Bertrand	1	MASSÉLIN Arnaud	1	1		1	0
30	Fouqueville	SOENEN Bruno	1	ROULLÉ Guillaume		1		1	0
31	Grand Bourgtheroulde	LECLERC Stéphane	1	Couturier Anne laure		1		1	0
32	Graveron Semerville	CHEVALIER Édouard	1	CARRERE-GODEBOUT Claire		1		1	0
33	Harcourt	DUVEY Marc	1	POHER Jean-Claude		1		1	0
34	Hauville	FAUCON Thierry		VERDUN Sylvie		0		0	0
35	Hectomare	METTAIS Marie-Hélène	1	PLOYART François		1		1	0
36	Hondouville	PAVLATA Ladislav		PARIS Jean-Charles		0	PLESSIS	1	1
37	Honguemare Guenouville	BILLY Eric		VANDERMEERSCH Philippe		0		0	0
38	Ileville sur Montfort - Ccpavr	HEBERT Maryan		/		0		0	0
39	Iville	ADAM Jean-Paul	1	MAUGY Luc-Jean		1		1	0
40	La Harengère - Case	BOULAND Hervé		LE SUEUR Patrick	1	1		1	0
41	La Haye Aubrée	LAFERTÉ Stéphane	1	AMETTE Paulette	1	1		1	0
42	La Haye de Calleville	VOISIN Jean-Baptiste	1	/		1		1	0
43	La Haye de Routot	BINET Jacques	1	GOLFRIN Olivier		1		1	0
44	La Haye du Theil	PORTE Michel	1	COUCHAUX Alain		1		1	0
45	La Neuville du Bosc	FORCHER Bernard		CORNU Jean-Claude	1	1		1	0
46	La Pyle	HEUGHEBAERT Philippe		MARAIS Denis		0		0	0
47	La saussaye - Case	CHOLLET Lionel		PIEDNOEL Alain	1	1		1	0
48	La Trinité de Thouberville	BOITOUT Gérard		AUBER François		0	DUFROY	1	1
49	Le Bec Hellouin	FINET Pascal		GAUTIER Alban		0	VOISIN	1	1
50	Le Bec Thomas - Case	FLAMBARD Jean-Luc		SOENEN Joris	1	1		1	0
51	Le Bosc du Theil	REVEILLERE Michel	1	PARIS Lucienne		1		1	0
52	Le Landin	DEZELLUS Michel		CORAL-BELIER Edouard		0		0	0
53	Le Neubourg	BRONNAZ Francis		ONFRAY Didier	1	1		1	0

SYNDICAT D'EAU DU ROUMOIS ET DU PLATEAU DU NEUBOURG

54	Le Thuit de l'Oison	DOUBET Gilbert		LESUEUR François	1	1		1	0
55	Le Tremblay Omonville	LEFEBVRE Jean-François	1	LEFEBVRE Michel		1		1	0
56	Le Troncq	FERCOQ Mickaël		SAMSON Catherine	1	1		1	0
57	Les Monts du Roumois	LOIR Jean-Louis	1	BUGENNE Richard		1		1	0
58	Malleville sur le Bec	GILLES Emmanuel	1	POOT Matthieu		1		1	0
59	Mandeville - Case	MEDAERTS Dominique	1	JOURDAIN Jean-Paul		1		1	0
60	Marbeuf	GAILLARD Thomas	1	VANHEULE Pascal		1		1	0
61	Mauny	DORANGE Chrysis	1	NOËL Charly		1		1	0
62	Nassandres sur Risle	WEBER Claude	1	LEFEBVRE Isabelle		1		1	0
63	Pont Authou - Ccpavr	LECONTE Albert	1	DUHAMEL Thierry		1		1	0
64	Quittebeuf	CHERON Benoît		BÉTILLE-POUSSET Sylvie		0		0	0
65	Rougemontiers - Ccpavr	DE WULF Joël		LEREFAIT Cyrille		0	BINET	1	1
66	Rouge-Perriers	LERDU Bruno		PREVOST Françoise		0		0	0
67	Routot - Ccpavr	LOLLIER Yann	1	BARON Frédéric		1		1	0
68	Saint Aubin d'Ecrosville	DEPARIS Christiane	1	DEPITRE Patrick	1	1		1	0
69	Saint Cyr la Campagne - Case	JOUET Raoul	1	TAVENNEC Gaëlle		1		1	0
70	Saint Denis des Monts	MORIN Olivier	1	DELARUE Damien		1		1	0
71	Saint Didier des Bois - Case	GOY Jacky	1	MORISSE Michel		1		1	0
72	Saint Eloi de Fourques	SZALKOWSKI Denis		FIQUET Stéphane		0		0	0
73	Saint Germain de Pasquier - Case	LAFILLE Laurence		CHOMBART Jean-Charles		0		0	0
74	Saint Léger du Gennetey	ROMAIN Philippe		LEROUX Pierre		0		0	0
75	Saint Meslin du Bosc	BONNEAU Christian	1	JOUEN Éric		1		1	0
76	Saint Ouen de Pontcheuil	DUVAL Daniel	1	LEMULLIER Corinne		1		1	0
77	Saint Ouen de Thouberville	LECOQ Denis	1	THIEBAULT Damien	1	1		1	0
78	Saint Ouen du Tilleul	MATHE Michel	1	AUBOURG Jean		1		1	0
79	Saint Paul de Fourques	GUILLOT Annick		PLESANT Jacky		0		0	0
80	Saint Philbert sur Boissey	JOUIS NUPER Caroline		BUCHER Franck		0	MORIN	1	1
81	Saint Pierre des Fleurs	BESSIERE Yann		GERMAIN Bruno		0		0	0
82	Saint Pierre du Bosguérard	MOENS Vincent	1	VANNIER Gisèle		1		1	0
83	Sainte Colombe La Commanderie	LARGESSE Jacky	1	DEGROOTE Frédéric		1		1	0
84	Sainte Opportune du Bosc	DECROOS Marc	1	VANHEULE André		1		1	0
85	Thénouville	SARRADE Patrick	1	LAMY François		1		1	0
86	Thibouville	LEGER Corinne	1	VOTTIER Philippe		1		1	0
87	Thierville - Ccpavr	RESSENCOURT Michel		SIMON Steave		0		0	0
88	Tournedos Bois Hubert	PHILIPPE Jean-Pierre		DEWULF Pascal		0		0	0
89	Tourville la Campagne	BOURGAULT Hugues	1	BAYEZ Christian	1	1		1	0
90	Venon	VAUQUELIN Bernard	1	LEROY Catherine	1	1		1	0
91	Villettes	ROBACHE Arlette	1	DEGOULET Cécile	1	1		1	0
92	Villez sur le Neubourg	PLESSIS Gérard	1	SETIF Dominique		1		1	0
93	Vitot	RUPIN Hervé		LELARGE Joël	1	1		1	0
94	Voiscreville	LELOUARD Jean- Paul		FRÉRET Ludovic		0		0	0
95	Vraiville - Case	GAMBLIN Hervé		MEEUS Marcel	1	1		1	0
	TOTAL		56		19	66	-	72	6

Il y avait donc 66 membres présents sur 95 en exercice et 72 votants.

Mr MALZY (BERNIENVILLE) absent, a donné pouvoir à Mr MEDAERTS.

Mr PAVLATA (HONDOUVILLE) absent, a donné pouvoir à Mr PLESSIS.

Mr BOITOUT (LA TRINITE) absent, a donné pouvoir à Mme DUFROY.

Mr FINET (ST LE BEC HELLOUIN) absent, a donné pouvoir à Mr VOISIN.

Mr DEWULF (ROUGEMONTIERS) absent, a donné pouvoir à Mr BINET.

Mr BUCHER (ST PHILBERT SUR BOISSEY) absent, a donné pouvoir à Mr MORIN.

Secrétaire de séance : Hugues BOURGAULT.

Assistaient également :

- M. SERREAU Jean, directeur général et financier
- Mme LEHO Céline, directrice générale adjointe
- Mme LEBOULENGER Julie, directrice technique
- Mmes BABIRAT Angèle, VINCENT Alicia, service comptabilité
- Mr Joshua GAUTHEREAU, responsable de production
- Mr Stéphane DOUVENOU, responsable d'exploitation en passation

1. Mot d'accueil du président

Mr Medaerts remercie les élus pour leur présence ainsi que le maire de Calleville et ses adjoints pour le prêt de la salle et lance un appel pour la future assemblée générale du 04.04.2024 afin de pouvoir disposer d'une salle.

Du fait des dernières analyses d'eau et des nouvelles molécules mises en lumière, le syndicat rencontre un problème sur 8 points d'eau dont la mise en conformité doit s'effectuer sur 3 ans, renouvelable 3 ans. Une distribution de bouteilles d'eau a été mise en place avec les mairies dans les communes impactées.

Il s'agit donc d'une assemblée importante pour de nombreux enjeux, tant pour le maintien des organes de production et de distribution que pour la création des usines de traitement.

Le même problème est rencontré sur d'autres syndicats sachant que 80% des eaux en France sont contaminées.

Le sénateur et député concerné ont été alertés. Un courrier a été envoyé au président de la république.

Mr Medaert remercie les membres du bureau et les participants à la commission finance pour leur investissement.

2. Approbation du compte rendu du comité syndical du 18/10/2023

Le compte rendu est approuvé avec 68 voix pour, 1 contre et 1 abstention.

3. Présentation du débat d'orientation budgétaire

Selon diaporama.

Jean SERREAU présente Stéphane DOUVENOU comme futur responsable d'exploitation suite au départ de Yohann LEMOINE prévu fin Mars, et Joshua GAUTHEREAU, responsable de production, présents ce jour.

Un contexte économique qui se stabilise par rapport à 2022 avec un objectif de ramener l'inflation vers 2%.

On constate surtout une hausse pour l'électricité.

Il est fait rappel du fonctionnement concernant l'encaissement de l'assainissement et son reversement, tarif imposé par assainisseurs.

Quant à la pyramide des âges au SERPN, des portes ouvertes sont menées dans certains établissements scolaires alentour pour tenter de susciter des vocations et peut-être faciliter un recrutement futur. Il est constaté un manque d'éloignement des étudiants de leur foyer pour trouver une formation.

En termes d'absentéisme, la prime d'assiduité mise en place a donné de bons résultats, elle est donc renouvelée en 2024.

Présentation des différents services et compétences Par Julie LEBOULENGER.

Présentation des services supports par Céline LEROUX.

Une baisse des consommations est à noter en 2023 et une facturation différente en matière d'imputation d'où des recettes fiscales moins importantes.

Des dépenses en hausses du fait de la conjoncture.

Les subventions touchées, assez importantes en 2023, concernent en réalité des travaux engagés depuis parfois 2 ans.

Un appel à subventions auprès de l'Agence de l'eau a été relancé en 2024 sur 19 dossiers pour le remplacement de canalisations fuyardes.

Une épargne de gestion négative en 2023 du fait de lourds investissements malgré l'emprunt.

Il est demandé plus de détail des recettes en moins et des dépenses en plus pour le budget 2024.

Présentation des orientations budgétaires selon diaporama. Et selon analyses de Mme DI ROSA du SGC.

Est-il envisager de rechercher de nouveaux captages potentiellement potables, ou l'eau est-elle la même sur tout le secteur ?

Les nappes sur notre territoire sont globalement toutes touchées.

La construction des stations à prévoir peut potentiellement ouvrir droit à une subvention de 30/40% maximum auprès de l'AESN.

Des demandes d'appui politique ont été faites auprès de député et sénateur pour plus de subventions. Afin de financer ces constructions un emprunt supplémentaire sera contracté, des subventions seront touchées et une augmentation du tarif de l'eau avec effet sur les comptes 1 an après pour avoir en 2025 les fonds sera nécessaire. Il est également nécessaire de trouver le foncier afin de positionner l'usine, d'où une trésorerie nécessaire pour début 2025.

L'hypothèse retenue pour un tarif unique par les usagers à 100% est désapprouvée par certains membres présents.

Il est fait mention comme quoi le compte administratif n'est jamais remis. Le compte administratif est remis systématiquement avant vote du budget chaque année.

4. Présentation du prix de l'eau potable et des services sur le territoire du SERPN

Présentation des tarifs proposés

Prenant en compte une tendance baissière des consommations, avec en majorité un consommateur à moins de 200m³.

Il est important de noter que le tarif peut être revu tant à la baisse qu'à la hausse selon évolution et notamment des subventions qui pourront être obtenues.

Le syndicat est conscient que l'augmentation n'est pas anodine mais elle est nécessaire pour pouvoir construire les usines et ne pas laisser un déficit aux élus suivants en 2026.

Il n'est pas question d'être contre l'augmentation mais pour une augmentation au plus juste, notamment sur le tissu économique et les entreprises du secteur.

Construire des usines de traitement est entendu mais qu'en est-il des dérivations sur d'autres stations de pompage, une interconnexion est-elle possible et à quel prix ?

Dans les prévisions d'usine, ces points ont déjà été étudiés pour optimisation et une mutualisation.

Prévoir 6 stations est peut-être même en dessous de la réalité, le syndicat est en attente des derniers résultats. Si le besoin se révèle moindre, une réévaluation sera faite, mais il est primordial d'avoir une capacité d'emprunt pour permettre de réaliser les travaux.

Concernant la vente d'eau en gros ?

Le syndicat a l'obligation de négociation avec les partenaires.

Dans les conventions, une indexation sur les coûts de l'électricité notamment est prévue.

Pourquoi n'y-a-il pas de proposition tarifaire progressive ?

Si le tarif est minimisé sur les premiers mètres cubes c'est augmenter davantage l'impact sur les autres, le SERPN est syndicat et non pas CCAS pour ceux qui malheureusement peuvent rencontrer des difficultés.

Les tarifs progressifs ont souvent été mis en place dans un but de baisse de consommation.

Par facilité aujourd'hui l'eau potable est utilisée pour des usages industriels.

Pour continuer à délivrer de l'eau potable pour tous , en situation critique, il faut avoir les équipements adéquats pour livrer une eau de qualité , cela oblige à une certaine forme d'audace mais il faudra réfléchir à l'avenir en effet aux besoins en eau potable différenciée de l'eau ordinaire.

Le problème de métabolites est entendu, le besoin d'usine de traitement aussi, mais une proposition de 60% d'augmentation pour un abonné moyen , c'est un passage de sa facture de 230€ a 365€ par an... Calcul est présenté par Mr Onfray démontrant un besoin de financement moins important que celui demandé.

L'impact pour le consommateur sera en moyenne d'une quinzaine d'euros en plus par mois pour 95% des abonnés.

Il ne faut pas non plus occulter la réfection des chateaux, du réseau, des pompes etc , dans les 5 millions demandés ce n'est pas uniquement pour les usines de traitement.

On ne fait que 0.70%/an de renouvellement au lieu d'1.5% , on ne peut laisser un parc se détériorer comme certains syndicats qui ont aujourd'hui seulement 30% de rendement.

Moins on fait de renouvellement, plus on a de fuites, plus ca va coûter cher.

Dans cette présentation vous oubliez que les subventions arrivées en 2023 sont celles de 2021 et 2022 ce qui nécessite une trésorerie en conséquence.

5. Délibérations

- **Délibération de présentation du DOB**

La délibération est approuvée avec 69 voix pour et 2 contre.

- **Délibération sur les prix de l'eau et des services à compter du 01/04/2024**

La délibération est approuvée avec 54 voix pour, 12 contre et 5 abstentions.

6. Questions diverses

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h00.